

Schaan/LI, le 10 décembre 2014

Communiqué de presse à l'occasion de la Journée internationale de la montagne

Les Alpes durables ont besoin de loups et de moutons

L'agriculture alpine contribue à maintenir la richesse de la biodiversité. Les grands prédateurs font aussi partie de cette biodiversité. Pour que la cohabitation réussisse, les agriculteurs de montagne ont besoin du soutien de la société, déclare la CIPRA à l'occasion de la Journée internationale de la montagne le 11 décembre 2014. Il faut dépassionner les débats.

L'agriculture de montagne est au cœur de la Journée internationale de la montagne le 11 décembre 2014, en tant que modèle pour le développement durable. Elle subit de nombreuses influences : urbanisation, migrations vers les zones urbaines, mondialisation, pour n'en citer que quelques-unes. Dans les Alpes, le retour des grands prédateurs met les éleveurs face à des défis supplémentaires : ils sont contraints d'adapter leurs pratiques, et ont besoin pour cela du soutien de la politique et de la société.

Le retour de l'ours, du loup et du lynx n'est pas le défi le plus important auquel les éleveurs sont confrontés, mais c'est celui qui déclenche le plus de passions. L'ampleur des émotions est sans aucune relation avec le nombre réel de grands prédateurs et l'étendue des dommages causés au cheptel domestique (voir dossier web [« Vivre avec les grands prédateurs »](#)). Le débat est dominé par une minorité – essentiellement des éleveurs, des chasseurs et des défenseurs de la nature. Les responsables politiques sont souvent comme des girouettes. « Il faut dépassionner les débats, apaiser les émotions et revenir à des arguments objectifs », déclare Claire Simon, directrice de CIPRA International.

Les populations ne sont pas (encore) viables

Les États alpins se sont prononcés à plusieurs reprises pour une coexistence avec les grands prédateurs, entre autres avec la Convention de Berne, la directive Faune, Flore, Habitat de l'Union européenne ou la Convention de Washington. Or, deux pays alpins – la France et la Suisse – envisagent actuellement d'autoriser des tirs de loups, que ceux-ci soient impliqués dans des cas de prédation sur des ongulés domestiques ou non. La question décisive est de savoir sur quels critères sont basés ces autorisations de tirs. On ne doit pas intervenir de façon hâtive tant que la survie des populations n'est pas assurée. Or, nous sommes encore loin de cet objectif, si l'on considère l'Arc alpin dans son ensemble (voir dossier web [« Vivre avec les grands prédateurs »](#)).

Mettre à profit les plateformes existantes

Nous avons besoin de mesures contraignantes pour la gestion des grands prédateurs, étayées par des connaissances scientifiques et des expériences pratiques. Pour la négociation de ces mesures, il est possible de s'appuyer sur les plateformes existantes, comme la plateforme « Grands carnivores, ongulés sauvages et société » de la Convention alpine ou la



nouvelle plateforme de l'Union européenne sur la coexistence entre l'homme et les grands carnivores – à condition que celles-ci soient investies d'un mandat politique dans ce sens. Une régulation éventuelle doit être mise en relation avec le potentiel de nuisance réel. Les pertes d'animaux sont douloureuses pour les éleveurs, mais leur impact reste faible à une échelle économique plus large. Les agriculteurs de montagne doivent être soutenus : par les autorités, à travers des programmes de protection des troupeaux incluant des systèmes d'indemnisation des animaux tués ; par la recherche scientifique, qui doit fournir de nouvelles connaissances, des méthodes inédites et des exemples d'application ; par la population, enfin, à travers l'acceptation et la compréhension de ces animaux.

Préserver les fondements de notre vie

La protection des troupeaux est une pratique appliquée avec succès depuis des siècles, et ses coûts restent raisonnables. Dans les Alpes, elle doit d'abord être réintroduite, et adaptée aux conditions locales. Des échecs peuvent survenir, mais ce n'est pas une raison de renoncer. Le « risque zéro » n'existe pas : il est aussi illusoire d'exiger la fin des dommages aux troupeaux que d'exiger la disparition des accidents de la circulation.

La diversité biologique est le fondement de notre vie. Les grands prédateurs font partie intégrante de cette biodiversité. La cohabitation exige une volonté et une capacité d'adaptation de la part des humains. Claire Simon, directrice de la CIPRA : « Nous devons engager le débat, et nous demander combien de grands prédateurs sont nécessaires au point de vue écologique, combien de ces animaux sont compatibles avec la société, et combien de personnes concernées peuvent être aidées. » Pour les grands prédateurs, les rencontres avec l'homme sont toujours une question de survie. « Nous ne sommes pas uniquement responsables de notre propre sort, mais aussi de celui de toutes les espèces et de leurs habitats ».

Des photos en format imprimable et le texte du communiqué sont disponibles sur www.cipra.org/fr/communiqués

Informations complémentaires : <http://www.cipra.org/fr/dossiers/grands-predateurs>

Pour toutes questions, prière de contacter :

Claire Simon, Directrice de CIPRA International, +423 237 53 53 claire.simon@cipra.org

Barbara Wülser, Responsable Communication de CIPRA International, +423 237 53 11 barbara.wuelser@cipra.org

La CIPRA, une organisation aux visages et formes multiples

La Commission Internationale pour la Protection des Alpes, la CIPRA, est une organisation faîtière non gouvernementale avec des représentations nationales et une représentation régionale dans les sept pays alpins. Elle regroupe plus de cent associations et organisations. La CIPRA œuvre pour un développement durable dans les Alpes, comprenant la préservation du patrimoine culturel et naturel, de la diversité régionale, ainsi que la proposition de solutions transnationales répondant aux problèmes rencontrés dans l'espace alpin. www.cipra.org